



INFO MUNICIPALE

Bulletin officiel de la municipalité de Saint-Irénée

Mot de la mairesse

Contenu de ce numéro :

- Service incendie
- Bibliothèque
- FADOQ
- Cercle des Fermières
- Animation locale pastorale

LA VITALISATION C'EST UN VENT D'OPTIMISME

Le 28 août dernier, la Vice-première ministre et ministre responsable de la région de la Capitale nationale, Mme Geneviève Guilbault, est venue annoncer des appuis pour le territoire de la MRC de Charlevoix-Est qui doit faire face au défi de la vitalisation.

Qu'est-ce que cela veut dire pour Saint-Irénée ? L'indice de vitalité est mesuré de 1 à 5, 5 étant la pire position. Saint-Irénée se classe au 4^e niveau, la MRC de Charlevoix-Est au 5^e. Trois indicateurs déterminent l'indice de vitalité :

- 1) la croissance de la population;
- 2) le revenu des particuliers;
- 3) le taux des travailleurs de 25 à 64 ans.

Qu'est-ce qui fait défaut à Saint-Irénée ? Le taux des travailleurs qui se tient autour de 65 % (68% dans la MRC) et, surtout, le dynamisme démographique!

De 2004 à 2012, la population a beaucoup diminué; elle s'est stabilisée et se maintient depuis, à environ 650 habitants. Comment renverser la tendance et accroître la population chez nous? Être accueillant, ouvert et saisir toutes les occasions de promouvoir les atouts de notre municipalité, de notre école, de nos institutions, de nos entreprises et de nos organismes. C'est l'affaire de chacun de créer ce vent d'optimisme et d'attirer de nouveaux citoyens chez nous.

Odile Comeau

Mairesse

Remboursement des activités de loisirs des enfants

Nous rappelons aux parents de Saint-Irénée que la municipalité s'est engagée à rembourser 50% des activités sportives et culturelles de vos enfants, jusqu'à un maximum de 300 \$ / an / famille. N'hésitez pas à nous contacter pour en connaître davantage.

Vous avez jusqu'au 30 novembre de chaque année pour nous transmettre votre demande de remboursement.

Pour information : 418 620-5015 + 5110 | secretaire@saintirenee.ca

Urgent, Popotte roulante

Le service de la popote a repris depuis le début du mois de septembre et nous avons besoin d'aide pour la livraison (baladeur). En effet, il ne reste que quelques baladeurs pour assurer le service.

En raison de la pandémie, le service a été modifié afin de pouvoir en assurer la sécurité pour les clients et les baladeurs. Nous livrons désormais les deux repas le jeudi matin, sans contact avec la clientèle.

La disponibilité nécessaire se limite qu'à quelques heures par semaine. Nous aurions donc besoin de personnes supplémentaires.

ABCharlevoix, en collaboration avec la municipalité de Saint-Irénée, donne une compensation financière pour rembourser le coût de l'essence.

Si l'activité vous intéresse, contacter la responsable Madame Angéla Girard par téléphone au 418 665-7567 ou par courriel à l'adresse: angela.girard@abcharlevoix.com.

Denis Perreault

Bénévole

Les Fleurons 2020

Merci à chacun et chacune d'avoir joliment fleuri votre maison. D'est en ouest, d'en haut jusqu'en bas, il y a eu un bel effort d'embellissement. Les boîtes à fleurs, les jardinières, les plates-bandes et les entrées étaient en beauté. Plusieurs y ont mis du cœur et de la bonne humeur et il faisait bon circuler dans notre municipalité. On continue ensemble pour conserver nos 4 Fleurons et pourquoi ne pas les augmenter...

À la prochaine !

Marie-Andrée Charlebois

Pour le groupe Fleurons (Diane Culhane, Joanne Bergeron et Julie Gauthier)

Service incendie

RAMONAGE DES CHEMINÉES

Il est conseillé de faire ramoner la cheminée **au moins une fois par année** soit au printemps ou à l'automne. Un ramonage est aussi recommandé sur une base régulière selon la qualité et la quantité du bois brûlé. Afin de procéder efficacement au ramonage, le professionnel devra intervenir autant à l'intérieur qu'à l'extérieur du bâtiment.

DÉCORATIONS D'HALLOWEEN

La fête d'Halloween arrive à grands pas et avec elle ses décorations qui embellissent les entrées. Mais, pour que la fête soit réussie, restez vigilants!

Les décorations gonflables illuminées, les chandelles, les lumières décoratives augmentent considérablement les risques d'incendie. La Régie du bâtiment souhaite donc vous rappeler quelques règles de sécurité élémentaires!

- Assurez-vous que vos décorations électriques possèdent un sceau de certification.
- Respectez les instructions du fabricant quant à l'usage du matériel.
- Ne surchargez pas les circuits électriques.

VISITES DE PRÉVENTION INCENDIE

Depuis quelques mois, la municipalité de Saint-Irénée procède à des visites de prévention incendie. Des mesures de distanciation sociale et des équipements de protection individuelle sont utilisés par le préventionniste lors de l'inspection des résidences. La personne autorisée à effectuer les visites est monsieur Jacques Morin. Afin de vous assurer qu'il s'agit de la bonne personne qui se présentera chez vous, voici la photo de ce dernier.



M. Jacques Morin

FEU D'ARTIFICE

Pour faire un feu d'artifice, vous devez obligatoirement être âgé de 18 ans et plus, car la réglementation interdit la vente aux mineurs. Choisissez un espace de 30 m X 30 m, loin des bâtiments, des voitures, des arbres, câbles électriques ou téléphoniques et des produits combustibles. Il est également bien important de lire les instructions du fabricant pour chaque pièce utilisée.

Avant de faire un feu d'artifice, il est obligatoire de se procurer un permis auprès du Service de sécurité incendie de Saint-Irénée, et ce, au minimum deux (2) jours avant la date prévue de l'activité au 418 620-5015 + 0 ou secretaire@saintirenee.ca.

Pierre Boudreault

Chef incendie

Message de votre bibliothèque

Ma biblio! Toujours à mes côtés. C'est la Semaine des bibliothèques publiques du 17 au 24 octobre. Cette année, la Semaine met en lumière le travail effectué par les équipes des bibliothèques dans la province afin qu'elles demeurent accessibles en dépit de la crise sanitaire. Nouveautés aussi via la page Facebook de l'ABPQ, soit **les Biblio-Quiz** et **le jumelage littéraire en direct**. Les Biblio-Quiz sont des questionnaires ludiques pour tester vos connaissances littéraires. Les séances de jumelage littéraire mettent en vedette un tandem de bibliothécaires qui offrira des suggestions personnalisées pour combler l'appétit littéraire de tous.

Venez consulter nos acquisitions récentes ainsi que la nouvelle collection Réseau (romans, documentaires, livres jeunesse). Visitez notre nouvelle page Facebook! [Facebook/bibliothequesaintirenee](https://www.facebook.com/bibliothequesaintirenee). Plus de 657 visiteurs ont consulté nos informations interactives, les liens divertissants et notre mini-atelier d'écriture.

La bibliothèque demeure ouverte les samedis de 10h à midi. Merci de respecter les consignes sanitaires.

Suzanne Rhéaume

Bibliothèque Adolphe-Basile-Routhier

Club FADOQ Bonne-Entente de Saint-Irénée

ANNULATION DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE 2019-2020

Considérant que :

- Le club n'a pas pu tenir son assemblée générale annuelle 2019-2020 au printemps 2020, en raison de la pandémie de la COVID-19.
- La situation de la pandémie se poursuit et que plusieurs mesures sanitaires et de désinfection doivent être mises en place pour assurer la sécurité des membres.
- La reprise des activités est peu probable dans les circonstances actuelles.

Le Conseil d'administration du Club Bonne-Entente de St-Irénée a pris la décision d'annuler l'Assemblée générale annuelle de l'année 2019-2020 ; de la tenir au printemps 2021, lorsque la situation le permettra et de déposer les documents de l'exercice 2019-2020 (rapports financiers et d'activités) lors de cette assemblée.

D'ici là, les administrateurs actuels demeurent en poste et s'acquittent de leurs tâches et responsabilités au meilleur de leurs connaissances pour assurer la bonne marche de la corporation et sa saine gestion.

Denise Gauthier

Présidente

Municipalité de Saint-Irénée

350, rue Principale
Saint-Irénée (Québec)
G0T 1V0

Téléphone : 418 620-5015
Télécopie : 418 620-5017

Retrouvez-nous sur le Web!

www.saintirenee.ca

[Facebook.com/
municipalitesaintirenee](https://www.facebook.com/municipalitesaintirenee)

*Saint-Irénée
Un village en harmonie
avec la nature et la
culture*



Prochaine parution de l'Info municipale :

- 16 décembre

Prochaines séances du conseil municipal :

- 2 novembre
- 14 décembre

Questions et commentaires

Marie-Eve Simard
secretaire@saintirenee.ca
418 620-5015 + 0

Cercle des Fermières

Le cercle des Fermières de Saint-Irénée avise ses membres qu'il n'y aura pas de réunion en octobre compte tenu des avis de la Santé publique. Par contre, celles qui désirent aller tisser peuvent le faire en respectant le protocole établi par le conseil d'administration. S.V.P., veuillez contacter Mme Louise Girard avant de vous y rendre.

Sylvie Fournier

Cercle des Fermières

Animation locale pastorale

Aux membres de la communauté qui auraient oublié de verser leur capitation pour l'année 2020, il est toujours temps de le faire. C'est un élément essentiel dans les besoins financiers du fonctionnement de notre église. Un reçu vous sera remis.

À tous ceux qui ont déposé des fleurs sur les monuments du cimetière, nous vous serions reconnaissants qu'elles soient enlevées avant la neige. Nous aurons moins de ramassage à faire au printemps.

Le feuillet paroissial est maintenant disponible en version papier à l'église et au presbytère de La Malbaie. Il est également publié sur le site Internet suivant : www.stlaurentdecharlevoix.com.

Les messes dominicales ont maintenant lieu le samedi à 16 h. Bien entendu, le tout se fait selon les normes sanitaires émises par la santé publique et sanctionnées par le diocèse. Le couvre-visage est obligatoire, la désinfection des mains, ainsi que la distanciation de 2 mètres. De plus, le relevé des personnes présentes à la messe est obligatoire et conservé pendant 2 semaines et par la suite détruit s'il n'y a pas d'infection.

Solange Boudreault, marguillier et Johanne Renaud, responsable du CCOL

Équipe d'animation locale et comité de consultation et d'organisation